

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 636

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 20****ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000
Préparation et emploi des forces	1 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
<b>TOTAUX</b>	1 000	1 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 1 000 euros du programme 144 – Environnement et prospective de la politique de défense de l'action 08 – Relations internationales et diplomatie de défense vers le programme 178 – Préparation et emploi des forces de l'action 01 – Planification des moyens et conduite des opérations

Amendement d'appel.

En septembre dernier, la ministre des armées, Florence Parly, déclarait : si le Mali fait appel aux mercenaires de Wagner, il « perdra le soutien international ».

En octobre, la presse révélait que 500 à 1 000 des mercenaires russes devaient arriver prochainement au Mali.

Que compte donc faire le France pour faire face à cette nouvelle situation ?